

Bulletin municipal

Le mot du Maire

Mes chers concitoyens,

L'édito pour ce bulletin, celui du mois de janvier, est de loin mon préféré, parce que c'est l'occasion pour moi de vous souhaiter, de nous souhaiter, le meilleur pour l'année à venir.

Une nouvelle année est toujours porteuse de promesses. Se tourner vers l'avenir rend optimiste. Rêve de changement pour les uns, désir de stabilité pour les autres, la majeure partie d'entre nous formule, avec plus ou moins d'intensité, ses bonnes résolutions. Cette motivation pour améliorer nos vies est souvent contagieuse. Elle irrigue notre entourage qui, avec nous, formule de nouveaux vœux pour demain.

C'est donc avec un grand plaisir que je vous souhaite, à toutes et tous une merveilleuse année, je vous laisse le soin de la remplir de toutes vos envies. Que 2024 vous apporte la santé et des moments de bonheur partagés.

La nouvelle année est également l'occasion de faire ses remerciements. Je tiens ici à remercier le travail et l'engagement de l'équipe municipale, des présidents d'association et de nos concitoyens qui, chaque jour, contribuent au rayonnement de notre commune. Je tiens également à remercier les agents communaux qui œuvrent pour améliorer et faciliter notre quotidien. Tout comme eux, l'équipe municipale est pleinement engagée pour l'amélioration de notre cadre de vie, la préservation de notre patrimoine, le développement de la solidarité... Nous restons motivés et déterminés.

Je vous laisse parcourir ces quelques pages qui reprennent les moments forts de cette fin d'année 2023.

TRES BONNE ANNEE 2024

A TOUTES ET A TOUS

La retraite est arrivée !

Notre dernier bulletin vous informait du départ imminent à la retraite de notre agent communal Eric SIMETH. Notre cantonnier a fait valoir ses droits au 1^{er} août 2023.



Une cérémonie s'est tenue en salle du conseil jeudi 19 octobre. Entouré de Dominique Rollin et Franck Goll, maires adjoints, et de conseillers municipaux, Monsieur le Maire a rappelé les états de service et le parcours d'Éric durant ces 29 années de bons et loyaux services, puis d'ajouter : « Tu peux être fier de ton parcours au regard du travail qui a été le tien et des actions tout au long de ces vingt-neuf années au service de la commune et de nos concitoyens. Nous sommes ici pour rappeler ton engagement au service des autres. Tu as su te mettre au service de tous mais aussi de chacun ». Et de poursuivre : « Tes missions diverses et variées, de

l'entretien des routes, des panneaux, des chemins et des bâtiments communaux, aux fleurissements de notre village, ont montré ta polyvalence, ton sens de l'organisation et ton exigence à embellir notre quotidien. Au-delà de tes qualités techniques, ton sens du service public a été apprécié de tous par tes relations aux autres en te mettant au service des Villiérois de manière égale et bienveillante ». Enfin, le maire a mis l'accent sur sa disponibilité, sa réactivité, ses initiatives et son implication professionnelle, ses qualités humaines indéniables d'écoute, de simplicité et d'humilité.

Le maire lui a ensuite remis la médaille d'argent d'honneur communale et un moment de convivialité a clôturé la cérémonie.

Bonne retraite !



Engagement associatif récompensé

Ce mardi 5 décembre s'est tenue la cérémonie de remise de « médailles jeunesse, sports et engagement associatif » à la salle des fêtes de la préfecture de la Nièvre. Sous les applaudissements, les heureux nominés reçoivent de la main du Préfet Michaël Galy leur récompense. Une façon de remercier et de mettre à l'honneur le travail de ces passionnés qui s'engagent dans diverses associations sportives sur le département. Les nombreux médaillés étaient heureux de recevoir cette récompense symbolique qui met en lumière leurs efforts et leur implication dans le monde associatif, la jeunesse et les sports.

Parmi les 32 nominés, Michel Gelot a reçu la médaille d'argent pour ses nombreux engagements. Dirigeant et éducateur de rugby depuis 1987, il crée l'école de rugby de Clamecy en 1988. Aujourd'hui président du comité départemental de rugby de la Nièvre et de la commission formation à la ligue de rugby de Bourgogne-Franche-Comté, il assure la promotion de ce sport notamment auprès des jeunes de notre territoire.

Nous lui renouvelons toutes nos félicitations pour cet engagement citoyen.

La vie dans notre village

14 juillet :

Cette année encore, la municipalité a organisé les festivités du 14 juillet.

Le rendez-vous était donné pour un goûter au lavoir de Creux. Au frais près du cours d'eau, quelques habitants des hameaux mais aussi du bourg ont pu échanger et passer un moment agréable.

Puis la journée s'est poursuivie sur la place avec un apéritif offert à tous.

De nombreux habitants ont répondu à l'invitation et la soirée s'est poursuivie jusqu'à tard dans la nuit.



Jury fleurissement : résultat

Comme chaque année, le jury du Groupement Touristique des Vaux d'Yonne a parcouru notre commune courant juillet. Parmi les maisons sélectionnés, 5 ont été récompensées :

- ✚ Mme Jeannine AUBRY
- ✚ Mme Georgette BOUGEARD
- ✚ Mme Josette GAGNEPAIN
- ✚ Mme Morgane GOUPIL
- ✚ M. André ROUSSEAU

Bravo et merci à tous pour votre travail.

La commune a également été récompensée.

Caravane du sport :

Pour la 2^{ème} année consécutive, les animateurs de l'ADESS 58 sont venus proposer aux jeunes de 3 à 18 ans des animations sportives gratuites le jeudi 27 juillet. Différents sports étaient proposés : Foot Cible, Tir à l'arc, Torball, Disc Golf, Parcours d'éveil pour les 3-6 ans, Structure gonflable Parcours Croco, Les jeunes ont ainsi pu découvrir d'autres activités sportives. Un goûter pour petits et grands est venu clôturer cette journée.

Nous remercions les participants et leur donnons d'ores et déjà rendez-vous cet été.

Sur les traces de l'histoire locale



En collaboration avec la société scientifique et artistique de Clamecy, la communauté de commune organise des visites guidées sur la période estivale qui nous invitent à découvrir ou redécouvrir notre patrimoine historique.

Le samedi 19 août, Christian Rey, professeur d'histoire, nous a fait redécouvrir notre village au cours d'une visite guidée. Rendez-vous était donné sur la place du village à 15h pour une balade à la découverte du lavoir de la fontaine, de l'église, de la mairie et du cimetière avant de nous rendre à Creux au monument du Maquis du Loup. Une vingtaine de participants a pu échanger avec l'historien passionné au cours de ce voyage dans le temps ponctué de comtes locaux. Un bien bel après-midi !

Maquis du Loup

Le dimanche 20 août, Villiers-sur-Yonne se souvient du courage de Georges Moreau, connu sous le nom du « Loup », fondateur du maquis éponyme. La cérémonie de la Libération de Clamecy à Creux fut l'occasion de rendre hommage à cet homme intrépide et à ses compagnons qui ont sacrifié leur vie pour la patrie.

Sous la direction de Marie-Loup Champion-Moreau, fille du résistant, l'Amicale du Loup s'efforce de préserver la mémoire de l'héroïsme de son père et de ses maquisards. Leur travail est fondamental afin que cette lutte pour notre liberté ne tombe pas dans l'oubli.

Le salon de coiffure de Georges Moreau à Clamecy devint le théâtre d'un acte de résistance mémorable lorsque, face à un soldat allemand exigeant un traitement de faveur, il refusa catégoriquement. Ce refus audacieux fut le point de départ de la lutte incessante du « Loup » contre l'occupation.

Georges Moreau, était réputé pour sa capacité à déjouer les Allemands, les agaçant par son habileté à échapper à leur vigilance. La cérémonie du 20 août, à Creux, fut l'occasion de rappeler son ingéniosité et sa témérité.

Marie-Loup Champion-Moreau a souligné que "Sa mémoire est toujours vivace", perpétuant ainsi l'héritage laissé par son père. Notre commune, se plaçant au côté de l'Amicale du Loup, renouvelle ainsi son engagement envers la préservation du souvenir du "Maquis du Loup" et de tous ceux qui ont contribué à la libération du haut nivernais.



Cérémonie du 11 novembre



Le 11 novembre dernier, le Maire, le Conseil Municipal et les habitants de notre commune se sont réunie devant le monument aux morts pour commémorer le jour du Souvenir. C'est avec un profond respect que nous avons honoré nos héros, ceux qui ont sacrifié leur vie pour défendre nos valeurs et notre liberté.

Comme l'a si bien exprimé Jacques Chirac, "Le 11 novembre est un jour pour se souvenir que la paix est fragile et que la liberté exige des efforts constants. En honorant le passé, nous nous engageons à construire un avenir où la fraternité et le respect demeurent les piliers de notre société." Ces paroles résonnent profondément, soulignant l'importance de préserver la mémoire collective.

Nous avons rendu hommage aux soldats tombés en déposant une couronne de fleurs au pied du monument aux morts, symbole éternel de notre reconnaissance.

La cérémonie du 11 novembre ne se résume pas seulement à une obligation mémorielle, mais aussi à un acte d'engagement envers la paix. En se remémorant le passé, nous construisons un avenir empreint de gratitude et de respect. C'est dans cet esprit que nous continuons à perpétuer le souvenir de nos héros, assurant ainsi que leur sacrifice ne tombe jamais dans l'oubli.

Ensemble, honorons le passé pour mieux construire l'avenir, où la paix et la liberté demeurent les fondements de notre société.

Repas des écoles :

La coopérative scolaire du regroupement pédagogique a proposé, samedi 18 novembre, un « repas tartiflette » à la salle des fêtes de Villiers, ouvert à tous !

Les parents, les enseignantes et l'équipe pédagogique ont organisé la soirée afin de passer un moment agréable et convivial.

La somme récoltée lors de cette soirée sera utilisée pour des projets pédagogiques.

Marché de Noël des écoles

Le vendredi 8 décembre, la coopérative scolaire du regroupement pédagogique a organisé son marché de Noël devant l'école : vin chaud, boissons, gâteaux maison, décorations et chocolats préparés par les enfants étaient proposés à la vente. C'était aussi l'occasion de venir chercher son sapin.

Comme l'année dernière, la commune a acheté ses sapins auprès de la coopérative scolaire. Ils ont été installés par notre agent communal sur la place des tilleuls, au cimetière, dans les hameaux et aux entrées du village. Nous regrettons qu'un sapin ait disparu sitôt installé !

Noël de la commune :

Dimanche 10 décembre a eu lieu le Noël de la commune. La journée a débuté par un repas à la salle des fêtes pour les aînés. En attendant le père Noël, petits et grands ont partagé un goûter. Le père Noël avait laissé son traineau rempli de cadeaux au pied du sapin et a ainsi pu les distribuer à chaque enfant.

La journée s'est terminée par un apéritif.



Première forêt pédagogique de la Nièvre

Le lundi 20 novembre 2023 après midi, la commune a été le théâtre d'une première dans la Nièvre : une forêt pédagogique a été inaugurée sur son territoire.

L'opération menée dans la commune entre dans le cadre du programme de la Fédération Nationale des Communes Forestières est intitulée « Dans 1000 communes, la forêt fait école ». Ce programme propose de mettre à disposition d'une classe d'élèves, une parcelle de la forêt communale en vue de les sensibiliser au fonctionnement et aux grands équilibres des écosystèmes forestiers, à leurs fonctions en lien avec la société aux usages du bois, aux acteurs de la filière forêt bois, à la gestion durable de la forêt dans un contexte de changements climatiques, aux rôles des maires et des élus des communes forestières et de permettre de reconnecter les enfants à la ruralité en créant des forêts pédagogiques.

Il s'agit d'un outil pédagogique pour impliquer des élèves sur le long terme et les responsabiliser à la gestion durable du patrimoine forestier de la commune : cette initiative offre une opportunité unique d'éducation environnementale et de sensibilisation à la nature. La forêt pédagogique promet de devenir un lieu de découverte et d'apprentissage pour les générations futures, renforçant le lien entre l'homme et la nature

Villiers sur Yonne faisant partie de l'association départementale des Communes Forestières de la Nièvre (ADCOFOR58), présidée par Jany Siméon (maire de la Chapelle Saint André), le conseil municipal a décidé de dédier une parcelle à ce programme.

La parcelle choisie (la n° 36) est située face au hameau des Missiaux. D'une superficie de 8,23 ha (sur 248 ha de forêt communale), elle est composée de feuillus, classée en taillis sous futaie, en conversion vers une futaie régulière à dominance de bois moyens, elle contient principalement du chêne sessile, du hêtre, du charme, du merisier, du bouleau....

Deux critères ont prévalu au choix de cette parcelle : la sécurité, puisqu'elle se situe à proximité d'une place de retournement pour l'exploitation forestière et l'abondance d'essences forestières.

A la suite de la signature de la charte à l'école de Dornecy, siège du regroupement pédagogique Dornecy-Brèves-Villiers sur Yonne, les vingt-cinq élèves de la classe de CE2-CM1-CM2, encadrés par Pauline Alleaume, leur institutrice, se sont vus confier cette parcelle.

Les élèves accompagnés et leur institutrice se sont rendus sur place avec les techniciens de l'ONF qui leur ont présenté la parcelle. Etaient également présents Lucas REGNIER et Thomas NUYTEN chargés de mission pour l'ADCOFOR, Hervé POMPONNE responsable de l'unité territoriale haut Nivernais de l'ONF, Yannick LOSTYS, technicien ONF sur le secteur, les élus des 3 communes et Bernard DEVOUARD, président du SIVS.

Les élèves vont recevoir des outils pédagogiques : un livret, un livre « la petite imagerie, les travaux de la forêt » et un carnet « ma forêt pédagogique ».

L'après-midi s'est terminé par un goûter offert par la commune à la salle des fêtes de Dornecy.

Dominique Rollin



Les évènements à venir



La Saint-Vincent des Suceux d'Cannelles :

- ☞ dimanche 4 février
- ☞ rendez-vous à la mairie à 10h30 pour le départ du défilé des confréries

POUR LES PLUS JEUNES : Chasse aux œufs

- ☞ lundi 1er avril, le matin
- ☞ rendez-vous à la mairie



La commémoration du 8 mai 1945 :

- ☞ mercredi 8 mai
- ☞ rendez-vous à 11 heures à la mairie

La fête des voisins :

- ☞ vendredi 24 mai, en soirée
- ☞ rendez-vous sur la place du village



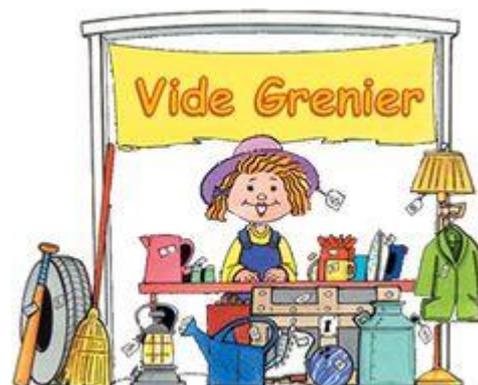
Le vide grenier de notre village :

- ☞ dimanche 2 juin, toute la journée
- ☞ pour tout renseignement : 06 86 71 52 20



Fête nationale :

- ☞ dimanche 14 juillet
- ☞ goûter à Creux, au lavoir
- ☞ apéritif sur la place du village



Si vous souhaitez nous aider pour la mise en œuvre de ces manifestations, vous pouvez contacter le 06 86 71 52 20 ou le 06 42 42 25 27.

INFORMATIONS GÉNÉRALES ET PRATIQUES

Mur de la Mairie

Lors des travaux de rénovation de la nouvelle mairie en 2020, l'équipe municipale envisageait la reprise du mur donnant sur la route. Ces travaux ont été réalisés en toute fin d'année 2023 par l'entreprise Alberto. La restauration du mur et son ravalement finalisent l'ensemble de ce projet. Dès 2024, le portail ainsi que le portillon seront repeints et notre devise « Liberté, Egalité, Fraternité » fixée sur le mur rénové.



Rénovation du clocher de l'église

Notre église édifée en 1938 fait l'objet depuis quelques années d'une attention particulière. Après l'électrification des cloches, la pose de protections contre les pigeons, la reprise de la toiture et la rénovation d'un vitrail, le conseil municipal a engagé début 2023 des travaux de rénovation de la couverture et des zincs du clocher. L'entreprise Julien Catel est intervenue en cette fin d'année pour reprendre la charpente et la couverture en ardoises, ainsi que la girouette qui domine l'ensemble. Les zincs préservant les pierres des infiltrations d'eau ont également été remplacés.

Lors de ces travaux, il a été constaté des défauts au niveau de la structure avec 14 pierres très dégradées mettant à terme l'édifice en péril. Lors de la réunion du conseil municipal de décembre, il a été décidé d'allouer, en urgence, une somme de 14.040 € pour la reprise de la maçonnerie. Ces travaux, non prévus, ont été effectués dans la foulée par l'entreprise pour profiter de la présence de l'échafaudage en place.

Les travaux à venir concernent la mise aux normes de l'installation électrique devenue vétuste au fil des années. Cette remise aux normes a été confiée à l'entreprise Laurent Héron pour un montant de 6.672 €.

La Camosine et le conseil départemental ont participé au financement de ces travaux à hauteur respectivement de 3.000 € et 5.440 €. La commune a investi en moyenne 10.000 € par an sur dix ans pour l'entretien du bâtiment afin d'assurer sa pérennité pour les décennies à venir.



Regroupement pédagogique Brèves-Dornecy-Villiers sur Yonne :

L'école compte 65 élèves répartis sur 3 classes : 17 élèves en maternelle, 23 élèves en classe de CP/CE1, 25 élèves en classe de CE2/CM1/CM2.

L'équipe enseignante se compose de Mme LEFRANT Gaëlle à la maternelle et de son ATSEM Mme FONSECA Elsa, Mme MERLE Marjolaine dans la classe de CP-CE1 et de Mme ALLEAUME Pauline dans la classe de CE2/CM1/CM2 avec M. PICOT Aurélien (les vendredis). Mme GIRARD Carole intervient également dans la classe des CP/CE1 le matin. Mme BEUGNON Catherine intervient à la maternelle le matin et dans la classe des CE2/CM1/CM2 l'après-midi, elle gère également la cantine, effectue le ménage et s'occupe de la vente des tickets de cantine.

Les délégués de parents d'élèves élus sont Mme ROBIN Lauréline, M. GRAS Grégory, Mme BORDERIEUX Cindy, et Mme ROUSSEAU Carole en tant que suppléante.

Cette année, le projet d'Education Artistique et Culturel, mené en collaboration avec Mme THUREL Véronique de l'école intercommunale de musique à Clamecy, s'intitule « La tête dans les étoiles ». Le spectacle de restitution est prévu à la salle polyvalente de Clamecy, le mardi 28 mai.



Les P'tits Gars : 1975 - 2023

Le samedi 9 septembre 2023, une soixantaine de personnes s'est réunie autour d'un repas à la salle des fêtes de Villiers pour marquer la fin des **P'tits gars de Villiers**.

Ce fut un moment convivial et chargé d'émotions : l'occasion de se remémorer de bons souvenirs et de penser aux absents que nous n'oublions pas.

Le reliquat de la trésorerie a été remis au Canoë Kayak Clamecy club Alain Colas (CKC) sous forme de don pour un montant de 1 171 €.

Dominique Rollin



JEU : réponse

Pour celles et ceux qui n'ont pas retrouvé ce dessin dans le village, il se trouve au n° 6 rue de la Fontaine.

Epicerie Sociale et Solidaire

L'épicerie sociale et solidaire est bien plus qu'un simple commerce de proximité à prix cassés. Les bénéficiaires y retrouvent des denrées diverses et variées. Mais l'épicerie est surtout un véritable lieu d'accueil et d'échange pour sortir de l'isolement.

Auparavant réservée aux habitants de Clamecy, les Villieraises et Villierois peuvent maintenant bénéficier de l'épicerie sociale et solidaire grâce à une convention signée entre Clamecy et Villiers-Sur-Yonne.

L'accès se fait exclusivement **sous condition de revenus**, permettant ainsi aux travailleurs aux revenus modestes, aux personnes âgées ou encore aux familles monoparentales de subvenir à leurs besoins.

Où – Route de Vaugorges – *ancien CET*

Quand – Tous les lundis et jeudis de 13h à 16h

Comment – Les habitants de la commune de Villiers-Sur-Yonne doivent s'adresser au CCAS de la mairie de Clamecy (1^{er} étage) ou au 03 86 27 50 72 qui les aidera à constituer un dossier.

Participation citoyenne :

Dans le dernier bulletin municipal, nous vous annonçons la signature d'une convention « participation citoyenne » entre la commune, la gendarmerie et la sous-préfecture. Ce dispositif a pour but de favoriser les contacts entre les habitants et la gendarmerie pour prévenir de la délinquance. Trois référents sécurité se sont engagés sur la commune : Christelle SIMETH, Maurice GUSCIONI, Jean-Marie CRETON.

Ces citoyens référents, bénévoles et volontaires, reçoivent une formation de la gendarmerie (actes de prévention, réflexes à adopter, éléments d'information...) et des conseils préventifs qu'ils diffusent ensuite à leur tour auprès des habitants (Opération Tranquillité Vacances, Opération Tranquillité Séniors, développement de la vidéoprotection, ...). Deux référents ont également suivi une formation aux gestes de premiers secours (PSC1) organisée et financée par la municipalité.

Les référents s'engagent à faire remonter des informations (hors caractère d'urgence) dès lors qu'ils le jugent nécessaire ou signalées par un habitant et dans leurs stricts champs de compétences :

- tout fait de nature à troubler la sécurité des biens et des personnes,
- des événements suspects,
- l'émergence de certains phénomènes, nuisances, trafics, troubles...

Dans une démarche de solidarité, ils s'engagent donc également à porter une attention bienveillante à l'égard des personnes seules et isolées, vulnérables, en situation de fragilité..., et à effectuer les signalements adéquats en cas de difficultés ou de suspicion de danger les concernant.

L'adhésion à la démarche n'autorise en rien la prise d'initiative personnelle voulant se substituer à l'action des forces de sécurité ou étant contraire à la loi. Elle exclut formellement l'organisation de toute enquête, patrouille, ronde ou intervention directe de la part des référents.

A noter : en cas d'urgence grave et imminente, je compose systématiquement le 17.

La municipalité va prochainement installer des panneaux aux entrées de la commune.

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !



Communauté de communes



Tourisme et culture

Depuis juillet 2023, le territoire est labellisé « VTT Fédération Française Cyclisme » (FFC). Cela représente au total 232 km de chemins labellisés, 9 circuits et 4 niveaux de difficulté.

Une carte des parcours a été créée et est disponible en mairie ou à l'office du tourisme.

Ce label national permet de valoriser le territoire.

Maison France Services

Deux Maisons France Services sont présentes sur le territoire de la communauté de communes : à Clamecy et à Varzy.

L'objectif de la Maison France Services est d'accueillir les habitants au sein d'un guichet unique et de les accompagner pour toutes leurs démarches administratives quotidiennes (santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement numérique...).

Les conseillers France Services sont là pour vous aider.



A Clamecy,

Château du Parc Vauvert
6 rue des Granges
58500 Clamecy :

☎ 03 86 24 44 19

✉ espace-social@orange.fr

lundi : de 8h30 à 13h et de 14h à 17h
mardi : de 8h30 à 17h
mercredi : de 8h00 à 17h
jeudi : de 9h à 18h
vendredi : de 9h à 13h et de 14h à 17h

A Varzy :

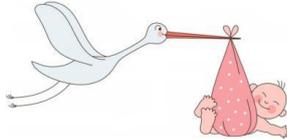
Espace socio-culturel du val du Sauzay
7 rue Nicolas-Colbert
58210 Varzy

☎ 03 86 29 41 39

✉ espacesocioculturel@valdusauzay.fr

lundi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
mardi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
mercredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
vendredi : de 8h30 à 17h

ETAT CIVIL du 01/07/2023 au 31/12/2023

Naissance	Mariage	Décès
<p>Eléonore GIRARD, le 22 décembre</p>  <p>Félicitations aux heureux parents</p>	<p>Laurina RETIF et Morgan MORIN se sont unis le 21 octobre</p>  <p>Nos vœux de bonheur les accompagnent</p>	<p>Robert MAILLOT, le 19 décembre</p> <p>Nos condoléances à la famille éprouvée par cette disparition</p>

Vous êtes nouveau à Villiers ?
Nous vous souhaitons la bienvenue, et nous vous invitons à vous présenter à la mairie.

Pour prendre contact :

Mairie :

- téléphone : 03 86 24 25 59
- courriel : mairie.villiers-sur-yonne@wanadoo.fr

Maire : Stéphane BRISORGUEIL 07 61 10 37 14

1^{er} adjoint : Frank GOLL 06 78 22 05 24

2^{ème} adjoint : Dominique ROLLIN 06 03 19 20 93

Secrétaires : Sophie AMADO, Patricia CHATELAINE,
Agent d'entretien communal : Alexandre BOUILLERY

Horaires d'ouverture de la mairie :

- ☞ Mardi de 18h à 19h
- ☞ Jeudi de 18h à 19h
- ☞ Samedi de 10h à 12h

Et sur rendez-vous

BULLETIN MUNICIPAL PAR MAIL

Vous souhaitez recevoir le bulletin municipal par mail ? Faites-vous connaître !

Envoyer un mail à mairie.villiers-sur-yonne@wanadoo.fr

Objet : BULLETIN MUNICIPAL PAR MAIL

Précisez ensuite vos nom, prénom, adresse de résidence à Villiers sur Yonne et adresse de résidence si différente.